

**Information concernant la clôture anticipée de l'offre publique d'obligations  
lancée par Tessenderlo Chemie NV**

19 juin 2015

Communication concernant l'offre publique en Belgique d'obligations échéant le 15 juillet 2022 (code ISIN BE0002232016, les « **Obligations 2022** ») et le 15 juillet 2025 (code ISIN BE0002233022, les « **Obligations 2025** ») pour un montant attendu de minimum 75.000.000 EUR pour les Obligations 2022, 25.000.000 EUR pour les Obligations 2025 et un montant maximum total de 250.000.000 EUR, portant un intérêt annuel de 2.875% (brut) pour les Obligations 2022 et 3.375% (brut) pour les Obligations 2025 qui seront émises par Tessenderlo Chemie NV (l'« **Émetteur** »).

Cette communication doit être lue avec le prospectus daté du 15 juin 2015, approuvé par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) et concernant les Obligations (le « **Prospectus** »)<sup>1</sup>.

**Le montant total des souscriptions reçues par BNP Paribas Fortis et les autres Managers correspond au montant maximum total des obligations de 250.000.000 EUR. L'Émetteur, avec l'accord les Joint Lead Managers, a donc décidé de clôturer anticipativement la période d'offre des Obligations 2022 et des Obligations 2025 le 19 juin 2015 à 17h30.**

Le montant nominal total des obligations qui seront émises et admises à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles le 15 juillet 2015 a été fixé à 192.000.000 EUR pour les Obligations 2022 et 58.000.000 EUR pour les Obligations 2025. L'offre publique n'est pas sursouscrite et ne fait par conséquent pas l'objet d'une réduction proportionnelle.

Cette notice d'information est publiée par BNP Paribas Fortis SA.



06.2015/ Editeur responsable: A. Moenaert – BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0403.199.702.

<sup>1</sup> Le Prospectus en anglais, ainsi que sa traduction en néerlandais et son résumé en français sont disponibles sur le site internet de BNP Paribas Fortis ([www.bnpparibasfortis.be/emissions](http://www.bnpparibasfortis.be/emissions)) et sur le site internet de l'Émetteur ([www.tessenderlo.com](http://www.tessenderlo.com)).